

Présences

Monique Hermes ■ bourgmestre

Marc Krier | Liane Felten ● échevins

Claude Wagner | Tess Burton | Patrick Frieden | Carine Sauer |
Martine Cognioul-Loos | Metty Scholtes | Marc Ury ◀ conseillers

Excusé(s) : Claire Sertznig ◀ conseillère

22.12.2023

Rapport du conseil communal

La bourgmestre Monique HERMES (CSV), ouvre la séance du conseil communal.

La conseillère Claire SERTZNIG (DP) est absente, excusée.

1. Actes

a) Approbation d'un acte de vente avec la société Grevenmacher City S.à.r.l.

L'acte de vente est approuvé à l'unanimité par le conseil communal.

b) Approbation d'un acte de cession gratuite avec la société Grevenmacher City s.à.r.l.

Approuvé à l'unanimité par le conseil communal.

c) Approbation d'un acte d'échange avec la Congrégation des Sœurs Franciscaines de la Miséricorde.

Approuvé à l'unanimité par le conseil communal.

2. Concessions cimetièrè

Cinq renouvellements ont été adoptés à l'unanimité par le conseil communal.

3. Subside

a) Harmonie Municipale Grevenmacher 4.250.-€.

Adoptée à l'unanimité par le conseil communal.

4. Ecole régionale de musique de Grevenmacher

Approbation des avenants aux conventions avec les communes-membres concernant la participation financière aux frais d'entretien de l'école régionale de musique de Grevenmacher.

La conseillère Martine COGNILOUL-LOOS (CSV) remercie les autres communes-membres d'avoir accepté à l'unanimité de prendre en charge cette participation financière. Cela montre que toutes les communes sont conscientes que la Ville de Grevenmacher porte la plus grande partie des frais d'entretien de l'école de musique régionale.

Le conseiller Claude WAGNER (DP), demande s'il s'agit d'une participation unique ou si elle deviendra une participation annuelle. La bourgmestre Monique HERMES (CSV) informe que cette aide financière sera désormais versée annuellement.

Approuvé à l'unanimité par le conseil communal.

5. Modification ponctuelle PAG Galerie Moderne: adoption

Monsieur Pierre-Nicolas CRESPIAN du service technique donne des explications à ce sujet. Une nouvelle rue sera créée avec de nouveaux logements ainsi que des commerces. Aucun recours n'a été déposé contre cette modification.

Adopté à l'unanimité par le conseil communal.

6. Modification ponctuelle du PAP Quartiers existants (PAP QE): adoption

Monsieur Pierre-Nicolas CRESPIAN du service technique donne des explications à ce sujet.

Adopté à l'unanimité par le conseil communal.

7. Lotissement d'une parcelle en deux lots (lieu-dit « Op der Ahlkèrrech ») : Adoption

Madame Stéphanie RODRIGUES du service technique donne des explications à ce sujet.

Il s'agit du terrain de l'entreprise « Ateliers Origer » au Potaschberg.

Adopté à l'unanimité par le conseil communal.

8. Désignation d'un(e) délégué(e) politique à l'égalité femmes - hommes

Le collège échevinal propose de nommer Madame Liane FELTEN (CSV).

Approuvée par 9 voix pour et 1 voix contre par le conseil communal.

9. Discussion et vote du budget rectifié 2023 et le budget initial 2024

Le budget rectifié 2023 et le budget 2024 ont été présentés aux membres du conseil communal lors de la séance du conseil communal du 12 décembre 2023. La bourgmestre Monique HERMES (CSV) indique qu'il y a eu quelques modifications entre-temps.

Ensuite, la bourgmestre Monique HERMES (CSV), donne la parole aux membres du conseil communal.

Le conseiller Claude WAGNER (DP) fait la déclaration suivante au nom du groupe DP (Claude WAGNER, Patrick FRIEDEN, Claire SERTZNIG) :

Claude WAGNER (DP), remercie, au nom du groupe DP, tous les collaborateurs pour l'élaboration du budget ainsi que pour la bonne collaboration tout au long de l'année. Il remercie également les collaborateurs de l'administration qui sont restés fidèles à la commune de Grevenmacher malgré les nombreux changements.

Dans son discours concernant le budget, la bourgmestre parle dans sa conclusion d'un excédent. Je cite: « Avec un résultat net de + 8.298,754€, les finances de la commune de Grevenmacher continuent de reposer sur des bases stables ».

Si l'on doit contracter un emprunt de 12 millions dans le budget rectifié 2023, il ne faudrait ensuite pas parler d'un excédent de 8 millions. Le collège échevinal aurait également pu contracter un emprunt de 16 millions, l'excédent aurait alors été encore plus élevé. C'est une façon de présenter le budget sous un oeil favorable. Aux yeux du Parti démocrate, on ne peut pas parler d'un budget stable. Cela reviendrait à ce que des particuliers contractent un prêt bancaire et prétendent ensuite avoir beaucoup d'argent sur leur compte. Le budget est un document chiffré, pas un jeu de chiffres.

Endettement par habitant :

2023 :

La Ville de Grevenmacher a objectivement, selon le collège échevinal, une dette de 35.754.369,49€ au 31.12.2023, l'emprunt de 2024 ne doit pas être pris en compte ici, on arrive donc à une dette par habitant de 6914€ pour 5172 habitants.

2024

Selon les calculs du budget, la Ville de Grevenmacher aura une dette de 54.977.696,53€ au 31.12.2024. Si l'on suppose que 100 habitants supplémentaires vivront à Grevenmacher d'ici là, on arrive à une dette par habitant de 10.429€.

Avec 10.429€ d'endettement par habitant, la Ville de Grevenmacher fait partie des communes les plus endettées par habitant du pays. Cela devrait tout de même donner à réfléchir.

Dans son discours sur le budget, la bourgmestre a parlé d'une baisse de l'endettement par habitant en 2023, mais celui-ci augmentera à nouveau massivement fin mai 2024. Par rapport à 2013, où l'endettement par habitant était de 2527€, nous atteindrons fin 2024 un record avec 10.429€ d'endettement par habitant, à condition que le collège échevinal mette en œuvre tous les projets inscrits au budget. Sinon, la bourgmestre dira certainement dans un an que l'endettement par habitant a baissé.

► Concernant les priorités

Bien compris, les priorités que la bourgmestre a énumérées et qui sont toutes importantes pour les générations futures et pour le bon fonctionnement des infrastructures communales, nous les soutenons. Ce sont à nos yeux : le nouveau Centre culturel avec les infrastructures pour les associations locales et l'école de musique ainsi que le parking souterrain, la rénovation du « Schweinsmoart », l'extension des infrastructures scolaires, le réaménagement de la Place du Marché, l'achèvement de la promenade de la Moselle, un nouvel atelier communal, le PAP « Unter dem Pietert » ainsi que la promotion des cabinets médicaux avec service d'urgence 7/7. Tout ce qui va au-delà doit attendre, voire être remis en question. La gestion insouciante des finances communales au cours des 12 dernières années ne permet plus de réaliser des projets « Nice to have ». Le collège échevinal a manifestement perdu la vue d'ensemble.

Il n'aime pas se répéter, mais le budget est un document chiffré et non un jeu de chiffres.

► Frais de personnel

Un autre facteur important dans ce contexte est la question du personnel. Si la commune s'attaque à trop de choses en même temps, elle sera surchargée et cela se fera au détriment de la santé du personnel. Mais engager plus de personnel ne résout pas les problèmes, au contraire, cela aggrave la situation financière du budget. Les coûts du personnel augmentent de plus de 35% dans le budget 2024 par rapport au budget 2023, soit +3.000.000€, et pas seulement à cause des échelons d'indexation.

On se demande également si l'embauche d'un coordinateur sportif est une priorité. Dans ce cas, il faut impliquer les clubs et obtenir leur accord, sinon on bafoue la promotion du bénévolat. Les clubs sont tous bien organisés, ce qui leur manque, ce sont des entraîneurs bien formés et ceux-ci ne viennent que si les conditions générales sont bonnes. On se demande comment le coordinateur sportif peut gérer cela de la même manière pour chaque club. Il faut se demander si les clubs ont vraiment besoin d'un coordinateur sportif ou s'il serait plus judicieux de soutenir financièrement les clubs.

► Centre culturel

En septembre 2024, le nouveau Centre culturel prendra vie et les premières idées de spectacles ont déjà été présentées au conseil communal. Du point de vue financier, ces 4 mois coûteront la commune 370.000€ et on compte sur 225.000€ de recettes. Après 4 mois, on a déjà un déficit de 145.000€, on se pose la question de savoir comment cela va continuer avec les coûts.

► Pour finir, un regard vers l'avenir

Il reste encore tous les projets importants qui ne

figurent qu'avec une partie des coûts dans le budget 2024. On peut citer : l'extension des infrastructures scolaires, l'atelier communal, la 3e phase de la promenade de la Moselle et le réaménagement de la Place du Marché.

Dans le budget 2024, il n'y a qu'un bonus ordinaire de 652.000€. Et comme déjà mentionné, l'endettement par habitant augmentera en 2024.

On se demande comment la Ville de Grevenmacher pourra faire face à tout cela sans problème. Pour le parti démocratique, il est en tout cas clair que l'on ne cessera de le répéter. L'époque des projets « Nice to have » serait définitivement révolue.

C'est pourquoi nous demandons à la bourgmestre de veiller à l'avenir à ce que la politique financière ne soit pas un jeu, afin d'éviter que les générations futures ne doivent en payer le prix.

Le parti démocrate ne soutiendra pas le budget 2023 rectifié et le budget 2024.

La conseillère Tess BURTON (LSAP) fait la déclaration suivante au nom du groupe LSAP (Tess BURTON, Metty SCHOLTES) :

Le groupe LSAP souhaite réagir à certains éléments du discours sur le budget, mais il souhaite tout d'abord remercier les collaborateurs pour leur engagement quotidien en faveur des citoyens de Grevenmacher, ainsi que pour l'élaboration du document budgétaire. Nous leur adressons donc un grand merci.

► Endettement par habitant

En commençant par un tableau qui figure à la fin du discours sur le budget :

L'endettement par habitant pour Grevenmacher :

2022 > 5050 € par habitant

2023 > 4593 € par habitant

2024 > 10.472 € par habitant

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, alors que le discours budgétaire est plein d'éloges.

En 2024, la Ville de Grevenmacher aura un endettement par habitant de plus de 10.000€. Dans le tableau concernant les emprunts, le total s'élève à 55 millions au 31 décembre 2024.

La Ville de Grevenmacher vit au-dessus de ses moyens. Cela se verrait très bien si l'on comparait la Ville de Grevenmacher avec les 99 autres communes. En comparaison directe, les communes suivantes ont la charge de la dette la plus élevée :

• Wiltz : 66 millions

• Echternach : 54 millions

• Differdange : 51 millions

• Bettembourg : 49 millions

• Mamer : 48 millions

Si les chiffres de fin 2022 sont exacts, la Ville de Grevenmacher terminera en 2024 avec une dette de 55 millions, ce qui la placerait sur le podium, indépendamment de l'évolution des autres communes.

Il est souvent mentionné que les communes sont si fortement endettées en raison de la réalisation de grands projets, ce qui est également le cas de Grevenmacher avec la construction du Centre culturel. Le groupe LSAP est toutefois préoccupé par le fait que la commune prévoit actuellement d'agrandir les infrastructures scolaires, ce qui est absolument nécessaire.

► Centre culturel

Cette année encore, le Centre culturel doit être abordé dans le budget. Il s'agit du projet le plus important du budget.

Le groupe LSAP souhaite encore une fois souligner l'importance de la mise à disposition de locaux pour les associations locales, car elles sont un élément important de la vie communautaire à Grevenmacher. Tout le monde est d'accord sur le fait qu'il est important de promouvoir la culture à Grevenmacher. Cependant, les doutes que le groupe LSAP avait déjà exprimés l'année dernière à ce sujet se confirment de plus en plus.

► Personnel

En ce qui concerne le personnel, une comparaison directe a déjà été faite avec le Trifolion il y a deux ans, le Trifolion employait déjà 12 personnes à l'époque.

En 2024, trois nouveaux collaborateurs seront engagés pour travailler dans le nouveau Centre culturel, en plus du City-Manager. Cela ferait 4 employés nécessaires dans une première phase, ce qui augmenterait considérablement les frais de personnel.

En outre, il faudra un nouveau City-Manager dans la commune, comme l'avait annoncé le maire précédent il y a quelques semaines, car nous avons toujours besoin d'une personne qui assure un bon travail de communication pour la commune et qui soutient activement l'Union commerciale et le Syndicat d'initiative. Mais ce poste ne semble pas être mis au concours cette année.

► Frais de fonctionnement

Le groupe LSAP a toujours exprimé ses préoccupations concernant les frais de fonctionnement, en raison de la taille du bâtiment. Ces coûts sont également mentionnés pour la première fois dans le budget.

Le groupe LSAP aurait prévu un bâtiment plus petit et est en outre d'avis qu'avec le collège échevinal actuel, le projet aurait certainement été plus petit et donc adapté aux possibilités financières de la Ville de Grevenmacher.

Dans une interview récente, la bourgmestre actuelle a admis que donner vie au Centre culturel serait un défi.

Lorsque le projet a été voté au conseil communal en 2019, la nouvelle échevine Liane FELTEN (CSV) a souhaité bonne chance au prochain collègue échevinal pour la réussite de ce projet.

La personne qui a eu la vision de construire le Centre culturel aussi grand n'est plus là et le nouveau collègue échevinal doit maintenant relever ce défi.

► Kulturhuef

Par ailleurs, il serait intéressant de savoir quel rôle jouera le Kulturhuef à côté du Centre culturel. Le groupe LSAP regrette également que la scène du Kulturhuef ne soit pas utilisée plus souvent.

Elle rappelle l'initiative « Young Friday », organisée par la commission des jeunes.

Il ne faut pas oublier que les jeunes ont besoin d'autres lieux de rencontre à Grevenmacher. Dans le discours sur le budget, il manquait des informations sur la jeunesse. Il a été question d'un nouveau « Funpark » à Fooscht, mais le groupe LSAP est d'avis que les jeunes ont absolument besoin d'un lieu de rencontre au centre. Même le CRIAJ a déjà exprimé ce souhait à plusieurs reprises.

Il est important d'impliquer les enfants et les jeunes dans le réaménagement de la Place du Marché. Ils ont eux aussi leur place dans le centre de Grevenmacher.

► Campus scolaire

Nous souhaitons ensuite aborder brièvement l'extension des infrastructures scolaires. Il y a quelques mois, un plan d'extension du campus scolaire a été présenté.

Au cours des dernières années, le groupe LSAP a demandé à plusieurs reprises quand les infrastructures scolaires seraient adaptées à la croissance de Grevenmacher. En outre, le groupe LSAP n'a cessé de demander l'extension de la Maison relais afin d'offrir à chaque enfant la possibilité de fréquenter cette dernière. Le collège échevinal s'y est longtemps opposé, jusqu'à ce que, cette année, des conteneurs ont été commandés à court terme. Comme il est apparu au dernier conseil communal, ils ne répondent déjà plus aux exigences et nous avons à nouveau une liste d'attente.

Pour le groupe LSAP, il est prioritaire d'aller enfin de l'avant avec l'extension des infrastructures scolaires. Il souhaiterait également recevoir prochainement le timing des différentes phases.

► **Situation de stationnement**

Le groupe LSAP souhaite aborder un autre point du budget.

Je cite : « Grevenmacher n'a pas de problème de parking ».

Le groupe LSAP n'est pas au courant que le problème de parking « Op Flohr », qui survient lorsque plusieurs manifestations ont lieu en même temps, a été résolu.

Elle salue le fait qu'il soit désormais possible de se garer gratuitement pendant 2 heures dans le parking souterrain « Réngmauer » et que les gens apprennent ainsi à connaître ce parking, car il n'est actuellement pas facile de trouver une place de parking dans le centre.

Bien que 25 places de parking de la commune aient été louées, le groupe LSAP est d'avis que les habitants qui reçoivent par exemple l'allocation de vie chère devraient pouvoir bénéficier d'une réduction du prix de location.

En outre, il reste d'avis que l'on devrait donner aux habitants du centre la possibilité de se garer gratuitement pendant la nuit dans le parking.

► **Logement**

La situation sur le marché du logement s'est détériorée au cours des dernières années. Il est très important que les communes s'engagent avec nous sur la voie de la création de logements abordables. Le groupe LSAP rappelle le nouveau « Pacte logement 2.0 », que le gouvernement précédent avait encore mis sur les rails de l'instance. Les communes sont soutenues financièrement lorsqu'elles créent des logements. La Ville de Grevenmacher devrait également être active et créer des logements.

► **Conclusion**

Pour conclure, le groupe LSAP souhaite encore souligner que la charge de la dette de la Ville de Grevenmacher atteint un niveau record. La charge de la dette s'élève à 55 millions, ce qui correspond à une dette par habitant de plus de 10.000€.

La commune de Grevenmacher ne serait pas bien positionnée pour l'avenir.

La commune de Grevenmacher vit au-dessus de ses moyens et c'est pourquoi le groupe LSAP ne soutiendra pas non plus cette année le budget rectifié 2023 et le budget 2024.

L'échevin Marc KRIER (déi gréng) donne l'avis suivant :

Le budget contient beaucoup de chiffres. Comme plusieurs explications ont déjà été données sur les chiffres, l'échevin Marc KRIER (déi gréng) tente de faire ses déclarations concernant le budget rectifié et le budget initial sans autres chiffres. Il cite le cardinal Richelieu : « Le budget est le nerf de l'État. C'est pourquoi il faut le soustraire aux regards profanes des sujets ».

Heureusement, les temps ont changé. On a désormais devant soi un document que tout le monde peut consulter. Dans ce budget, les recettes sont faibles, mais les dépenses sont maintenues à un niveau élevé. C'est le « pire des cas ». Ce document est toutefois basé sur des circulaires officielles (concernant la taxe professionnelle, etc.) et aussi sur des estimations prudentes (sylviculture - vente de bois).

L'échevin Marc KRIER (déi gréng) aborde quelques points. Comme l'a déjà mentionné la bourgmestre Monique HERMES (CSV) lors de la présentation du budget, les faits sont sur la table.

L'augmentation des dépenses ordinaires est la conséquence de l'augmentation des prix de l'énergie, de l'approvisionnement en eau, etc. Même les mesures d'économie, telles que l'extinction ou la réduction de l'éclairage, les LED à intensité variable et intelligentes, l'utilisation de l'eau de la station d'épuration, l'optimisation des installations de chauffage, etc. ne peuvent pas compenser cela. En raison des obligations envers les syndicats, le CGDIS, le SIDEST, le CIGR, les services sociaux, etc., les coûts augmentent naturellement aussi. Au SIDERE, les coûts augmentent parce que la SEBES a augmenté le prix de l'eau.

C'est pourquoi, selon Marc KRIER (déi gréng), échevin, il serait très important de faire des progrès sur le « Geyeschhaff » afin d'être plus indépendant. Les investissements dans l'infrastructure doivent contribuer à devenir durable et bon marché. A cet égard, il mentionne également le remplacement du liner dans le bassin du bain en plein air, qui aurait permis de réduire la consommation d'eau. Il a cité les chiffres à ce sujet. En outre, le réseau de conduites de gaz sera étendu. Tout le monde ne peut pas passer immédiatement à une pompe à chaleur. Les habitants sont priés de faire preuve de patience lors des travaux de construction.

L'échevin Marc KRIER (déi gréng) explique qu'on peut voir dans ce budget que la protection de la nature ne coûte pas seulement quelque chose, mais qu'elle donne aussi quelque chose en retour. Le pacte pour la nature porte ses premiers fruits.

En citant la citation du philosophe grec Plutarque « Celui qui a besoin de peu ne se retrouve pas dans la situation de devoir renoncer à beaucoup », l'échevin Marc KRIER (déi gréng) parle de l'extension des infrastructures scolaires et de la Maison relais. C'est ensemble que le développement de la Ville de Grevenmacher est conçu. Le budget prévoit de l'argent pour acquérir d'autres maisons et terrains. De plus, de nouveaux iPads seront loués pour l'école et des iPads d'occasion encore en état de marche seront rachetés afin de garantir leur fonctionnement. Mais on n'investit pas seulement dans la numérisation, mais aussi dans l'éducation naturelle. C'est pourquoi la Maison relais et l'Ecole préscolaire reçoivent un nouveau jardin scolaire.

En termes de mobilité, on voit le plan des nouveautés dans le parc de véhicules. Les nouvelles camionnettes sont en outre respectueuses de l'environnement, car elles consomment moins ou sont électriques. De plus, une piste cyclable en direction du « Potaschberg » est en cours de planification. Il souhaite également mentionner l'éclairage LED ainsi que la poursuite conséquente de l'éclairage des passages piétons.

L'échevin Marc KRIER (déi gréng) continue à s'occuper du tourisme. Il convient de mentionner les moyens financiers qui doivent être alloués au bain en plein air, le nouveau système de sonorisation, mais aussi la rénovation de la Place du Marché, de la promenade de la Moselle et des colonnes publicitaires électriques. Depuis la colonne publicitaire, il est facile d'attirer l'attention sur l'application « Hoplr » et « City-App » de la Ville de Grevenmacher. Elle sert à ce que les utilisateurs soient mieux informés ou puissent mieux communiquer via les médias sociaux.

Marc KRIER (déi gréng), échevin, explique que grâce à la collaboration avec la COSL, on dispose d'un soutien important pour investir dans les infrastructures sportives.

Par ailleurs, l'échevin Marc KRIER (déi gréng) aborde l'adaptation du règlement sur les bâtisses et explique que les modifications concernant l'énergie solaire thermique, les installations photovoltaïques, etc. ont été adaptées à l'évolution future. Les logements, éventuellement sous forme de « tiny houses », sont également visibles dans le budget.

Il convient également de féliciter le personnel communal. Afin d'offrir un meilleur service aux habitants, il est inévitable de suivre les exigences légales (indice, valeur du point, etc.) et de recruter de nouveaux professionnels : Juriste, City-Manager, coordinateur sportif, technicien de scène.

L'échevin Marc KRIER (déi gréng) mentionne la citation suivante « Le budget n'est pas une machine à cash que l'on remplit au ciel et que l'on vide sur terre ».

Selon lui, il faut avoir un cœur de pierre pour ne pas vouloir réaliser les petits et les grands souhaits.

En conclusion, l'échevin Marc KRIER (déi gréng) explique qu'avec le budget prévu, on a essayé de concilier l'habitat, le travail, le sport, la culture et les loisirs, tout en veillant à un équilibre entre la durabilité représentative et la qualité de vie.

Le budget est un investissement dans l'avenir de la Ville de Grevenmacher, en particulier pour les enfants et l'environnement. Il s'agit d'un investissement qui ne doit pas être considéré comme une hypothèque pour la postérité.

Bien sûr, les dépenses ont augmenté ces dernières années, mais l'avenir nous dira si elles sont à la hauteur des résultats obtenus et si le « projet Phare », qui a été osé, était la bonne décision du collègue échevinal.

Pour conclure, l'échevin Marc KRIER (déi gréng) cite la politicienne américaine Mary LANDRIEU : « Un budget devrait refléter les valeurs et les priorités de notre nation et de sa population ».

Le parti politique « Déi gréng » adhère à cette opinion.

L'échevine Liane FELTEN (CSV) remercie les fonctionnaires et ouvriers pour leur travail professionnel et leur engagement infatigable en faveur des citoyens de Grevenmacher pour le travail accompli l'année passée. Elle remercie également le collègue échevinal et les conseillers communaux pour leur bonne collaboration respectueuse et amicale.

L'échevine Liane FELTEN (CSV) explique que l'établissement du budget communal implique une rétrospective de l'année écoulée ainsi qu'un regard sur la nouvelle année. Ce n'est pas une tâche facile en ces temps incertains après la pandémie, la guerre en Ukraine, l'inflation élevée, le conflit au Proche-Orient depuis octobre et la hausse constante des prix.

Elle souligne également l'importance d'un juste équilibre entre une bonne gestion budgétaire et des investissements importants.

Elle informe que ce budget présente un bon équilibre : Outre l'achèvement du Centre culturel, il est possible de continuer à investir dans la culture, le tourisme, le sport, l'école, la Maison relais, l'enfance, la jeunesse, l'économie (Potaschberg) ainsi que dans l'environnement.

L'échevine Liane FELTEN (CSV) énumère les points suivants :

► **Thème de l'environnement :**

Elle salue l'étude de faisabilité d'une piste cyclable entre Grevenmacher et le Potaschberg, mais dit qu'il ne faut pas s'arrêter là.

Elle mentionne également dans cette étude de faisabilité la possibilité d'une voie de bus du Potaschberg en direction de Grevenmacher ainsi que la poursuite d'une piste cyclable en direction de Luxembourg-Ville.

- La rénovation de la gare routière, qui est plus que nécessaire.
- L'investissement dans le photovoltaïque, par exemple sur le Centre culturel.

► **Le thème de l'école :**

L'achat d'autres biens immobiliers pour l'extension des infrastructures scolaires.

► **Thème personnel :**

Afin de pouvoir offrir un service de qualité et professionnel aux citoyens de Grevenmacher, il est important d'engager du personnel supplémentaire et d'investir dans un nouvel atelier communal.

► **Thème social :**

L'aspect social est le fil conducteur de l'ensemble du document budgétaire. Ainsi, il convient de souligner entre autres les dépenses suivantes : la participation financière au déficit des Maisons relais et de l'office social régional, la promotion du logement social (PAP Pietert), l'allocation de vie chère, la participation financière au service du CIGR.

La rénovation de la maison 19, rue Kummert. Un projet pour les jeunes/étudiants.

Un freinage total des dépenses, à cette période, serait un mauvais signe et se ferait au détriment des secteurs culturels, commerciaux, sportifs et sociaux locaux, ainsi qu'au détriment de l'économie nationale.

Le budget 2024 est un budget tourné vers l'avenir qui contribue à une bonne qualité de vie des citoyens de Grevenmacher.

La conseillère Martine COGNIOUL-LOOS (CSV) fait la déclaration suivante :

2023 n'a pas été une année facile. La guerre, les crises, la violence, la détresse privée, etc. dominent l'actualité et nous concernent tous. Ce n'est pas facile en ce moment, les perspectives ne sont pas bonnes, surtout pour les générations futures qui se font beaucoup de soucis pour l'avenir.

Dans ce sens, la commune ne peut qu'essayer de faire de son mieux pour rendre la vie et l'habitat dans notre ville aussi agréables que possible pour les habitants, qu'il s'agisse des personnes âgées ou des jeunes.

Elle mentionne qu'il faut voir le budget 2024 dans ce sens : Préserver ce qui fait la spécificité de notre localité et y travailler et investir pour que nous puissions bien y vivre à l'avenir. Cela coûte bien sûr beaucoup d'argent, mais sans investissements, on reste sur place et on nuit ainsi à l'attractivité de notre localité, qui doit continuer à avoir les avantages d'une petite ville en milieu rural. Elle souligne que nous sommes ainsi bien positionnés pour l'avenir. La commune est certes endettée, mais l'argent sera investi judicieusement dans l'intérêt de tous les habitants.

Pour qu'une commune puisse bien fonctionner, il faut une bonne main-d'œuvre. À Grevenmacher, il y en a dans tous les domaines, dans l'administration, au service technique, chez les enseignants, etc. Elle les remercie tous.

Mais la commune ne cesse de s'agrandir et pour continuer à fonctionner correctement, il faut du personnel supplémentaire.

Elle remercie également les habitants de Grevenmacher qui, pour la plupart, font preuve de compréhension face aux nombreux chantiers qui rendent parfois la vie un peu plus difficile. Ceux-ci seraient toutefois reconnaissants pour ce qui est créé à Grevenmacher. Elle a commencé son discours avec un certain pessimisme, mais l'a terminé avec optimisme. Le budget 2024 contribuera à faire progresser la ville, afin que les habitants et les visiteurs s'y sentent bien à l'avenir également.

La conseillère Carine SAUER (CSV) fait la déclaration suivante :

Elle remercie Monsieur Léon GLODEN (CSV) pour son engagement dans la commune, il a laissé son empreinte dans la commune de Grevenmacher.

Depuis la fin de l'année, il y a une nouvelle bourgmestre et une nouvelle échevine, et leur premier grand défi est ce budget. Elle mentionne que l'on peut constater une continuité dans le budget 2024, ambitieux mais digne de Grevenmacher.

En raison de la situation actuelle dans le monde, les prix continuent d'augmenter et il devient de plus en plus difficile pour un nombre croissant de personnes d'avoir encore de l'argent à la fin du mois.

C'est pourquoi elle se réjouit que le collège échevinal poursuive la politique sociale et investisse dans des projets qui offrent de l'aide aux citoyens socialement défavorisés, comme par exemple le service social ou le service CIGR, mais aussi dans la commune avec différentes subventions ou allocations.

Le Centre culturel sera terminé l'année prochaine, de nombreux citoyens se réjouissent de pouvoir enfin emménager avec leur association dans une nouvelle salle, mais tout cela n'est pas gratuit, de nouveaux postes doivent être créés si l'on veut que le Centre culturel fonctionne bien et soit rempli de vie.

L'extension du complexe scolaire doit permettre d'accueillir tous les enfants. Ce projet continuera à nous dominer dans les budgets suivants, mais il offre un investissement fondamental pour nos enfants.

Les routes seront rénovées, accessibles aux handicapés et aux personnes socialement handicapées, les ruisseaux seront assainis, des tuyaux seront posés pour la station d'épuration, des éclairages LED seront installés, etc. Le collège échevinal prend la responsabilité de faire en sorte que Grevenmacher reste une ville durable.

Elle remercie le collège échevinal qui investit continuellement dans l'avenir de Grevenmacher, afin que les habitants de Grevenmacher puissent vivre dans une belle ville vivante.

Elle remercie également toute l'équipe de la commune de Grevenmacher qui travaille quotidiennement au service des citoyens de Grevenmacher.

Le conseiller Marc URY (CSV) fait la déclaration suivante :

Le conseiller Marc URY (CSV) se réjouit que le budget rectifié 2023 ait pu être clôturé avec un résultat ordinaire d'environ 5,5 millions d'euros. Cela donne au collège échevinal un mandat fort pour continuer à travailler avec le même élan. Il se réjouit également du fait que le collège échevinal puisse s'appuyer sur une gestion financière moderne ainsi que sur la collaboration de ses collaborateurs.

Même s'il n'est pas membre du conseil communal depuis longtemps, le conseiller Marc URY (CSV), considère le budget initial 2024 comme un lien entre la dernière législature et la nouvelle. Ainsi, des projets importants pour la Ville de Grevenmacher seront poursuivis.

La commune est confrontée à différents défis, que ce soit au niveau de l'infrastructure, de l'éducation ou des services sociaux.

L'objectif d'un budget équilibré est de répondre aux besoins des citoyens de Grevenmacher.

Le budget initial de l'année 2024 prévoit les moyens financiers nécessaires à l'entretien, à la modernisation ou à l'extension de l'école primaire, de la Maison relais, de diverses routes et des infrastructures culturelles, par exemple. Ces infrastructures publiques constituent l'épine dorsale d'une ville vivante et l'investissement dans celles-ci est indispensable pour la qualité de vie des habitants de la Ville de Grevenmacher.

En outre, ce budget tient compte de la déclaration du collège échevinal du 25 juillet 2023.

Le conseiller Marc URY (CSV) souhaite mettre l'accent sur 4 priorités de la bourgmestre mentionnées dans la présentation du budget :

► 1. La création de logements :

Avec le « PAP Pietert », la Métropole mosellane crée également des logements abordables en vendant 19 unités d'habitation via la SNHBM.

► 2. Investissement dans la transition énergétique avec le parc solaire sur le nouveau Centre culturel et le passage aux lampadaires LED.

► 3. Soutien à la culture :

Les travaux du Centre culturel sont inscrits au DEO 2024 pour un montant de 14 millions d'euros. Ce nouveau foyer pour la culture fera progresser le monde de la culture au niveau local et régional.

► 4. Soutien à l'éducation :

Les enfants et les jeunes sont l'avenir et il est de notre responsabilité de veiller à ce qu'ils reçoivent une éducation de qualité. Pour cela, le collège échevinal prévoit les moyens nécessaires en continuant à investir dans l'école primaire, la Maison relais et le CRIAJ.

Pour conclure, le conseiller Marc URY (CSV) souhaite au collège échevinal une main tranquille pour conduire à travers le prochain exercice budgétaire 2024. « En avant ! »

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) remercie tous les membres du conseil communal, le personnel communal, en particulier Monsieur Ralph WAGNER du service financier pour le rapport détaillé de la commission des finances et se réjouit que tous les avis aient été exprimés avec respect et décence.

En réponse aux remarques des membres du parti DP, la bourgmestre Monique HERMES (CSV) réagit comme suit :

Elle s'insurge contre l'affirmation selon laquelle elle aurait « enjolivé » le budget 2024. Selon elle, l'augmentation de l'endettement par habitant, qui est en vue pour fin 2024, est due au fait qu'il a fallu inscrire au budget une somme plus importante pour le nouveau Centre culturel. En outre, la bourgmestre Monique HERMES (CSV) s'oppose à l'affirmation du DP selon laquelle le collègue échevinal traiterait les finances communales avec légèreté et en aurait perdu la vue d'ensemble. Il est toutefois agréable de constater que le DP a les mêmes priorités que le collègue échevinal.

En ce qui concerne les frais de personnel, il est clair qu'on ne résoudra pas le problème en n'engageant pas de personnel supplémentaire. Il ne faut pas oublier qu'il y a chaque jour un surplus de travail pour presque tous les services communaux. Comment y faire face ?

En ce qui concerne la critique relative à l'embauche d'un nouveau City-Manager, la bourgmestre Monique HERMES (CSV) explique qu'il ne s'agit pas d'un nouveau City-Manager mais d'un City-Manager supplémentaire, étant donné que l'actuel City-Manager, Tom SCHARTZ, travaillera à plein temps pour la gestion du nouveau Centre culturel.

La critique selon laquelle personne n'a été impliqué dans l'embauche prévue du coordinateur sportif n'est pas correcte, répond la bourgmestre Monique HERMES (CSV) en expliquant qu'aucune décision définitive n'a encore été prise à ce sujet et qu'elle ne le sera qu'après une réunion avec toutes les personnes concernées.

Concernant le Centre culturel, un déficit a été déploré pour les 4 premiers mois. La bourgmestre Monique HERMES (CSV) explique que cela dépend de la gestion du Centre culturel et qu'il faut d'abord acquérir de l'expérience. Une joint-venture avec le « Kulturhuef » n'est pas envisageable, car le « Kulturhuef » a une autre vocation que le Centre culturel.

En ce qui concerne la critique selon laquelle d'autres frais seraient à prévoir en raison de l'extension des infrastructures scolaires et de la Maison relais, la bourgmestre Monique HERMES (CSV) explique qu'il s'agit d'un investissement orienté vers l'avenir pour

la Ville de Grevenmacher. Les projets « Nice to have » n'ont effectivement plus leur place dans les priorités actuelles de la politique communale.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) répond comme suit aux remarques du groupe LSAP :

En ce qui concerne l'endettement par habitant, plusieurs explications ont déjà été données par le DP, mais elle répète qu'il s'agit d'une pure spéculation si l'on prétend que l'endettement augmente toujours.

En ce qui concerne les inquiétudes du groupe LSAP au sujet de l'agrandissement du campus scolaire, la bourgmestre Monique HERMES (CSV) rappelle que la transformation de l'école primaire a été planifiée pendant longtemps et qu'elle n'a pas été réalisée sous la majorité du CSV.

Concernant le poste de City-Manager, elle explique que le poste sera pourvu ultérieurement.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) avoue que donner vie au nouveau Centre culturel sera probablement un défi, mais que ce n'est pas impossible. Les associations culturelles locales pourront enfin bénéficier de locaux adéquats.

En ce qui concerne la critique selon laquelle la scène du « Kulturhuef » ne serait pas suffisamment utilisée, elle renvoie à la « Kulturhuef asbl », avec laquelle il faudrait clarifier ce point.

Le LSAP a critiqué les possibilités de rencontre pour les enfants et les jeunes. Il n'y aurait pas assez d'endroits où ils pourraient se retrouver et on ne leur a pas accordé suffisamment d'attention dans le discours sur le budget. La bourgmestre Monique HERMES (CSV) répond que ce n'est pas le cas. Il y a de nombreuses places pour les enfants et les jeunes à Grevenmacher, même dans le centre. En outre, elle promet de s'intéresser davantage aux enfants et aux jeunes dans le prochain discours sur le budget.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) rejette avec véhémence l'affirmation selon laquelle le collègue échevinal se serait toujours opposé à l'extension de la Maison relais. Cette affirmation est tout simplement fausse.

Le parking « Op Flohr » a déjà été partiellement réorganisé et offre désormais de nombreuses possibilités de stationnement supplémentaires. Le problème de stationnement dans le centre, selon la bourgmestre, serait résolu par le parking souterrain, de nombreux parkings le long de la route du Vin, le parking « Laangwiss », etc.

Quant à la critique du groupe LSAP selon laquelle il y aurait de nombreuses maisons inhabitées et qu'il

manquerait des logements sociaux, la bourgmestre Monique HERMES (CSV) explique que ce n'est pas non plus le cas. Des logements abordables seront créés dans le « PAP Pietert ». L'ancien Ministre Henri KOX a toujours loué la Ville de Grevenmacher pour son engagement dans la construction de logements sociaux. Cependant, il serait actuellement difficile de vendre les biens immobiliers.

En conclusion, la bourgmestre Monique HERMES (CSV) déclare que, tant à Grevenmacher qu'ailleurs, il faut garder la tête froide. Il est cependant clair que l'on veut absolument faire avancer la Ville de Grevenmacher.

Pour conclure, la bourgmestre Monique HERMES (CSV) remercie tous les participants pour les diverses suggestions constructives dont le collège échevinal tiendra compte.

Le budget 2023 rectifié est adopté par le conseil communal par 6 voix pour (CSV, déi gréng) et 4 voix contre (DP, LSAP).

Le budget 2024 est adopté par 6 voix pour (CSV, déi gréng) et 4 voix contre (DP, LSAP) par le conseil communal.

10. Informations du collège échevinal sur les dossiers en cours

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) informe sur la nouvelle répartition des compétences du collège échevinal :

Monique HERMES (CSV) ; bourgmestre

- Administration générale
- Etat civil
- Finances
- Commission scolaire & affaires scolaires
- Urbanisme et logement
- Affaires économiques et commerce
- Police & Sécurité
- Service d'incendie et de secours
- Culture & tourisme

Marc KRIER (déi gréng), échevin

- Travaux & infrastructures publics
- Service technique
- Eaux & canalisation
- Sports & loisirs
- Bois communaux
- Mobilité & circulation
- Protection de l'environnement

Liane FELTEN (CSV), échevine

- Questions sociales & encadrement des familles
- 3e âge
- Jeunesse
- Intégration
- Jumelage
- Digitalisation
- Culture & tourisme

11. Questions au collège échevinal

Le conseiller Claude WAGNER (DP) demande quand aura lieu la prochaine commission des bâtisses et de l'aménagement du territoire pose les questions suivantes :

1. Ne construit-on plus à Grevenmacher ?
2. Est-ce qu'aucune autorisation de construire n'a été délivré depuis ?
3. Si c'est le cas, l'avis de la commission sur les bâtisses n'est-il plus demandé ?

Il remarque que ces derniers temps, les partis d'opposition sont très souvent interpellés par des citoyens et des architectes sur les longues procédures concernant la délivrance d'une autorisation de construire par le service technique.

Sans remettre en question les compétences professionnelles des collaborateurs du service d'urbanisme, il demande au collège échevinal de prendre position à ce sujet.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV), propose d'organiser un rendez-vous avec les collaborateurs du service de l'urbanisme afin de clarifier toutes les questions en suspens.